



# DÉCLARATION DE RENSEIGNEMENTS POUR LA TRANSMISSION ÉLECTRONIQUE D'UNE DÉCLARATION DE REVENUS ET DE PRESTATIONS D'UN PARTICULIER

- Lisez les renseignements et les instructions au verso de ce formulaire avant de le remplir.
- Vous devez remplir ce formulaire afin de permettre à votre déclarant par voie électronique de nous transmettre votre déclaration de revenus et de prestations de 2006.
- Vous devez remplir les parties **A, B et F**. Les parties C, D et E sont facultatives.
- Votre déclarant par voie électronique doit remplir les parties **G et H**.
- Remettez l'original signé de ce formulaire à votre déclarant et conservez-en une copie.



## Partie A – Identification et adresse telles qu'indiquées sur votre déclaration de 2006

Prénom		Nom légal		Numéro d'assurance sociale			
Adresse postale : app. n° et rue							
C.P.	R.R.	Ville		Prov./Terr.	Code postal		

## Partie B – Déclaration

Inscrivez les montants suivants selon votre déclaration de 2006, s'il y a lieu :

Revenu total (ligne 150) .....

Revenu imposable (ligne 260) .....

Total des crédits d'impôt non remboursables fédéraux (ligne 350 de l'Annexe 1) .....

Remboursement (ligne 484) .....

ou solde dû (ligne 485) .....

## Partie C – Dépôt direct (facultative)

Remplissez cette partie si vous voulez utiliser le dépôt direct, ou si vous voulez modifier les renseignements bancaires déjà fournis. **Ne la remplissez pas** si vous utilisez déjà le dépôt direct et que vos renseignements n'ont pas changé. Lisez le verso de ce formulaire pour obtenir plus de renseignements.

Cochez (✓) la ou les cases ci-dessous pour demander le dépôt direct des paiements dans un compte bancaire détenu au Canada :

Remboursement d'impôt et crédit pour la TPS/TVH

Succursale	N° de l'institution	Numéro du compte
------------	---------------------	------------------

Paiements de la prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE) (y compris certains versements provinciaux ou territoriaux connexes) **dans le même compte bancaire**

Succursale	N° de l'institution	Numéro du compte
------------	---------------------	------------------

ou  
 Paiements de la PFCE (y compris certains versements provinciaux ou territoriaux connexes) **dans un compte bancaire distinct**

Cochez ici pour demander le dépôt direct de votre prestation universelle pour la garde d'enfants (PUGE) dans le **même compte bancaire** que votre remboursement d'impôt et votre crédit pour la TPS/TVH

Succursale	N° de l'institution	Numéro du compte
------------	---------------------	------------------

Cochez ici pour demander le dépôt direct de votre PUGE dans le **même compte bancaire** que votre PFCE

Cochez ici pour demander le dépôt direct de votre PUGE **dans un compte bancaire distinct**

## Partie D – Autorisation d'envoi à une autre adresse (facultative)

Remplissez cette partie si vous voulez que nous envoyions votre avis de cotisation et votre remboursement d'impôt ou seulement votre avis de cotisation à l'adresse du déclarant par voie électronique nommé à la partie G. Cochez (✓) la case appropriée pour nous dire quels renseignements envoyer à l'adresse du déclarant. Lisez le verso de ce formulaire pour obtenir plus de renseignements.

Avis de cotisation et remboursement d'impôt de 2006

Avis de cotisation de 2006

## Partie E – Autorisation au déclarant par voie électronique de vous représenter (facultative)

J'autorise l'Agence du revenu du Canada à traiter avec le déclarant par voie électronique nommé à la partie G en tant que mon représentant pour toute question concernant ma déclaration de 2006. Cette autorisation prendra fin le \_\_\_\_\_ (AAAA/MM/JJ). Lisez le verso de ce formulaire pour obtenir plus de renseignements.

Si vous n'indiquez pas de date, cette autorisation **restera en vigueur** jusqu'à ce que vous, le (la) soussigné(e), l'annuliez.

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne indiquée à la partie A

\_\_\_\_\_  
Date

## Partie F – Déclaration et autorisation

J'atteste que les renseignements à la partie A et les montants indiqués à la partie B ci-dessus sont exacts et complets et qu'ils révèlent la totalité de mes revenus de toutes provenances. J'atteste également avoir lu le verso de ce formulaire, et j'autorise la personne ou l'entreprise nommée à la partie G à transmettre ma déclaration de 2006 par voie électronique et à communiquer avec l'Agence du revenu du Canada pour corriger des erreurs ou des omissions.

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne indiquée à la partie A

\_\_\_\_\_  
Date

Votre déclarant par voie électronique doit remplir les parties G et H.

## Partie G – Identification du déclarant par voie électronique

En signant la partie F ci-dessus, la personne indiquée à la partie A autorise la personne ou l'entreprise nommée ci-dessous à transmettre sa déclaration de 2006 par voie électronique. La partie F **doit être signée** avant que la déclaration soit transmise.

Nom de la personne ou de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Numéro du déclarant par voie électronique : \_\_\_\_\_

## Partie H – Numéro de contrôle ou de confirmation du document

Le numéro de contrôle ou de confirmation du document attribué à l'enregistrement électronique de la déclaration de cette personne est :

## Renseignements et instructions

### Partie C – Dépôt direct (facultative)

Remplissez la partie C si vous voulez que l'Agence du revenu du Canada dépose les paiements suivants dans votre ou vos comptes bancaires :

- votre remboursement d'impôt sur le revenu et le crédit pour la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée (TPS/TVH);
- les paiements de la prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE), y compris certains versements provinciaux ou territoriaux connexes;
- les paiements de la prestation universelle pour la garde d'enfants (PUGE).

Si vous utilisez déjà le service de dépôt direct et que vos renseignements n'ont pas changé, ne remplissez pas cette partie. Si vous utilisez déjà ce service et que vous désirez l'interrompre, veuillez nous appeler au **1-800-959-7383**.

En remplissant la partie C, vous nous autorisez à déposer le ou les paiements dans votre ou vos comptes, jusqu'à ce que vous nous informiez par écrit que vos renseignements ont changé. Nous ne sommes pas responsables des paiements qui sont déposés par erreur à cause de renseignements inexacts.

### Partie D – Autorisation d'envoi à une autre adresse (facultative)

Si vous cochez la case pour nous demander d'envoyer votre avis de cotisation de 2006 **et** le remboursement d'impôt connexe à l'adresse du déclarant par voie électronique, nous vous enverrons un chèque de remboursement à l'adresse de celui-ci, même si vous utilisez le dépôt direct. Cependant, si vous avez d'autres remboursements d'impôt par la suite, nous les déposerons dans votre compte bancaire.

Si vous cochez la case pour nous demander d'envoyer **seulement** votre avis de cotisation de 2006 à l'adresse du déclarant par voie électronique et que vous avez demandé un remboursement d'impôt dans votre déclaration de 2006, vous devez utiliser le dépôt direct ou en faire la demande. Sinon, nous vous enverrons votre remboursement d'impôt à l'adresse du déclarant par voie électronique.

Cette autorisation vise l'année d'imposition 2006 seulement. Nous posterons à votre adresse toute autre correspondance que nous vous adresserons, les paiements de la PFCE et du crédit pour la TPS/TVH ainsi que tout autre avis de cotisation ou de nouvelle cotisation.

Vous ne pouvez pas remplir cette partie si votre déclaration de 2006 est une déclaration à remboursement escompté.

### Partie E – Autorisation au déclarant par voie électronique de vous représenter (facultative)

Remplissez cette partie si vous voulez autoriser le déclarant par voie électronique nommé à la partie G à vous représenter au sujet de votre déclaration de 2006. Il peut vous demander des frais pour vous représenter.

En remplissant et signant la Partie E, vous autorisez l'Agence du revenu du Canada à divulguer des renseignements liés à votre déclaration de revenus pour 2006 et à votre compte d'impôt à votre représentant. Celui-ci pourrait demander des rajustements à votre déclaration et à votre compte. Pour savoir plus, lisez la 1<sup>ère</sup> page du formulaire T1013, *Demander*

*ou annuler l'autorisation d'un représentant*, sous la rubrique **Niveau d'autorisation** ainsi que les renseignements pour le **Niveau 2** à la 2<sup>e</sup> page. Le T1013 est disponible sur notre site Web à [www.arc.gc.ca/formulaires](http://www.arc.gc.ca/formulaires).

Si nous choisissons votre déclaration de 2006 pour un examen **avant** d'établir la cotisation, nous demanderons à votre déclarant par voie électronique de nous fournir des pièces justificatives, s'il offre ce service additionnel. Sinon, nous communiquerons avec vous.

Si nous choisissons votre déclaration de 2006 pour un examen **après** avoir établi la cotisation, nous demanderons à votre déclarant par voie électronique de nous fournir des pièces justificatives, s'il offre ce service additionnel et si vous avez rempli la partie E. Sinon, nous communiquerons avec vous.

Pour annuler cette autorisation, vous pouvez remplir et nous envoyer un formulaire T1013, *Demander ou annuler l'autorisation d'un représentant*, ou nous appeler au **1-800-959-7383**.

### Partie F – Déclaration et autorisation

Si vous voulez que le déclarant produise votre déclaration par voie électronique, vous devez remplir les parties A et B et signer la partie F.

En signant la partie F, vous reconnaissez que, en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, vous devez :

- conserver pendant six ans tous les documents utilisés pour préparer votre déclaration et nous fournir ces documents sur demande;
- fournir au déclarant nommé à la partie G un original signé de ce formulaire et en conserver une copie.

De plus, en signant la partie F, vous autorisez le déclarant à transmettre votre déclaration par voie électronique. Si votre déclaration comporte des erreurs ou des omissions, vous nous autorisez à divulguer ces erreurs et omissions au déclarant et à lui donner, si nécessaire, des renseignements confidentiels.

Vous autorisez aussi le déclarant à faire des changements à votre déclaration et à nous la soumettre à nouveau pour que nous l'acceptions aux fins de la transmission électronique. Il ne doit toutefois pas apporter des changements qui modifient de plus de 300 \$ votre remboursement ou votre solde dû indiqué à la partie B.

En signant la partie F, vous confirmez avoir compris que nous sommes responsables du caractère confidentiel des renseignements fiscaux produits par voie électronique **seulement** après que nous avons accepté ces renseignements.

### Remarque

Vous êtes peut-être un **agriculteur** qui a demandé dans sa déclaration de 2006 à participer au Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA). Si c'est le cas, en signant la partie F, vous autorisez l'Agence du revenu du Canada à partager les renseignements de votre déclaration de revenus avec le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, et vous autorisez celui-ci à partager ces renseignements avec les ministres provinciaux de l'Agriculture et les administrateurs d'autres programmes agricoles fédéraux et provinciaux. Vous autorisez également le ministre fédéral de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire à partager tout autre renseignement que vous pourriez fournir au cours du traitement de votre demande. Pour des renseignements supplémentaires sur la confidentialité, veuillez référer au formulaire T1273 sur le site Web de l'Agence du revenu du Canada à [www.arc.gc.ca/formulaires](http://www.arc.gc.ca/formulaires).